



INONDATIONS 2019

Mesures préventives – 16 avril 2019

AVIS AUX CITOYENS DONT LES RÉSIDENCES SE TROUVENT PRÈS D'UN COURS D'EAU

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil invite sa population à mettre en place des mesures préventives en vue de la crue printanière

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil désire informer ses citoyens dont les résidences se trouvent à proximité d'un cours d'eau qu'avec le rehaussement de la température accélérant la fonte des neiges et les prévisions météorologiques des prochains jours, le niveau de la rivière des Outaouais est en hausse. D'ailleurs, le seuil d'inondation mineur est atteint. C'est pourquoi elle demande aux propriétaires de ces résidences de mettre en œuvre dès maintenant les mesures préventives d'urgence.

Responsabilité citoyenne

Puisque les citoyens doivent d'abord veiller à leur propre sécurité, il est important de :

- Ranger en hauteur, ou monter à l'étage supérieur, les objets qui se trouvent dans le sous-sol, le vide sanitaire et dans le garage ou le cabanon;
- Enlever ou fixer tous les biens qui se trouvent à l'extérieur sur les terrains afin d'éviter qu'ils soient projetés ou emportés par l'eau;
- Préparer des sacs de sable et avoir du polyéthylène afin de pouvoir colmater les ouvertures du premier étage, mais pas celles du vide sanitaire;
- Préparer un plan familial d'urgence ainsi qu'une trousse de 72 heures.

Services municipaux

La municipalité, quant à elle, suit de très près la situation et tiendra la population régulièrement informée par le service d'appel automatisé (SAM). D'ailleurs, **assurez-vous d'être inscrit sur la liste d'appel** en vous inscrivant sur le site internet www.stada.ca ou en téléphonant au 450-537-3527, poste 0. De l'information est aussi disponible sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Citoyens / Spécial inondations ainsi que le Facebook de la municipalité. De plus, soyez assuré que des patrouilles préventives se font quotidiennement par les membres du Service de sécurité incendie. Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse courriel inondations@stada.ca

Pour obtenir plus d'informations sur les façons de bien se préparer en vue d'un sinistre, consultez le site internet du ministère de la Sécurité publique à l'adresse suivante :

<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/sinistres/inondation.html>

Des documents imprimés seront disponibles à l'hôtel de ville sur demande.